FONDATION D'OBSÈQUE 1997
LA VOIE ETERNELLE
42, rue de la Chapelle
75018 PARIS
Tél. : 01 46 07 50 56
Fax : 01 46 07 52 35
www.lavoieeternelle.com
Email : info@lavoieeternelle.com

Chère adhérent (e), si vous souhaitez un prélèvement automatique de votre cotisation annuelle veuillez remplir, signer le formulaire et le renvoyer accompagné d'un R.I.B

Sayın üyemiz, aidatlarınızı banka havalesi ile ödemek istiyorsanız aşağıdaki formüleri doldurup imzalayarak R.I.B ile birlikte adresimize göndere bilirsiniz.

Mandat de prélèvement SEPA

SEPA (Single Euro Payments Area) : nouveaux moyens de paiement européens.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez LA VOIE ETERNELLE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **LA VOIE ETERNELLE**. *Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.*

Identité de l'adhérent

Numéro d'adhérent : | _ | _ | _ | _ | _ | _ | Date de naissance : |_|_| |_|_| |_|_|_|_|

Nom : .....

Prénom : .....

Titulaire du compte

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postale : | _ | _ | _ | _ | _ | Ville :.....

Pays : .....

Désignation du compte à débiter

IBAN (International Bank Account Number) :

|_||_| |_||_| |_||_||_||_| |_||_||_||_| |_||_||_||_| |_||_||_||_| |_||_||_||_| |_||_||_|

BIC / SWIFT (Business Identifer Code) :

|_|_|_|_|_|_|_|_||_||_||_|

✓ *Prélèvement récurrents*

Nom et adresse du créancier : La Voie Eternelle 42, rue de la Chapelle 75018 Paris

Fait à …… Signature

Le…….

Ce document doit être accompagné d'un relevé d'identité bancaire (RIB), posta (RIP) ou de Caisse d'Epargne.

Les informations contenues dans le présent mandat ne seront utilisées que pour les seules nécessitées de la gestion et pourront donner lieu à exercices des droits individuels d'accès et de rectifications auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, en application des dispositions de la loi du 6 janvier 1978, dite « informatique et libertés ».